



**VINGT-SIXIEME SESSION DU COMITE DES FORETS
(3 au 7 octobre 2022)**

DECLARATION DU GROUPE REGIONAL AFRIQUE

Point 9.2 : Résultats du quinzième Congrès forestier mondial

Document (COFO/2022/7.2)

Monsieur le Président,

1. La présente déclaration est faite par le Gabon, l'Erythrée et la République du Congo au nom du Groupe Régional Afrique au titre de ce point de l'ordre du jour.
2. Le Groupe Régional Afrique félicite la République de Corée, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Secrétariat général du Partenariat de collaboration sur les forêts qui ont réussi le pari d'organiser le quinzième congrès forestier mondial dans un contexte sanitaire mondial dominé par les risques de résurgence de la pandémie de COVID-19. Le niveau record de participation à ce Congrès qui a réuni 15 000 participants de 160 pays, dont 5 000 en ligne, illustre de l'intérêt de la communauté mondiale pour les questions liées aux forêts. Nous saluons le thème de ce Congrès, à savoir : « *Construire un avenir respectueux de l'environnement, sain et résilient avec les forêts* ». A travers ce thème, nous reconnaissons que les forêts sont la clé de voûte de l'avenir et du bien-être de l'humanité, et, que prendre soin de la forêt signifie prendre soin de l'avenir de notre planète terre et de la santé des populations.
3. Nous notons que les principaux résultats de ce grand rassemblement, notamment, la Déclaration de Séoul sur les forêts, l'Appel ministériel pour le bois durable et l'Appel des jeunes à l'action, sont tous des marqueurs qui appellent à :
 - a. tripler l'investissement mondial dans la restauration des paysages forestiers d'ici 2030 vers un avenir vert grâce à la réalisation des Objectifs de développement durable, de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et du Cadre mondial de la biodiversité post-2020;
 - b. accélérer la coopération technologique et scientifique pour freiner les effets combinés de la dégradation des écosystèmes sur le bien-être humain;
 - c. réduire l'empreinte carbone des activités humaines en adoptant des modèles de production et de consommation plus responsables;
 - d. impulser une innovation plus forte et une gouvernance participative dans le secteur forestier, y compris une collaboration renforcée avec la jeunesse africaine et un soutien à celle-ci.

Monsieur le Président,

4. Nous sommes d'accord avec le message de la Déclaration de Séoul qui nous rappelle que: *"Une économie saine doit reposer sur une planète saine"*. En effet, les solutions fondées sur la nature aux problèmes liés au changement climatique, à la perte de biodiversité, à la dégradation des terres, à la faim et à la pauvreté sont partie intégrante du continuum forêt, biodiversité, cycle de l'eau, cycle du carbone et cycle de l'énergie.
5. Le Groupe Régional Afrique rappelle qu'à l'échelle du continent la gestion durable des forêts contribue à la sécurité alimentaire, à la lutte contre la pauvreté et au développement économique. Nous sommes convaincus que sur ce plan, l'Afrique a un énorme potentiel pour évoluer vers la bioéconomie.
6. Toutefois, il sied de relever avec prudence que la gestion durable des forêts et la restauration des écosystèmes dégradés sont indissociables de la justice climatique. Nous pensons que les promesses fondées sur « *la responsabilité commune mais différenciée* » faites lors des grands forums mondiaux sur le climat, mais qui peinent à être réalisées, anéantiront les efforts des pays en développement pour une planète plus verte. Car les défis sont énormes lorsque les actions à mener demandent un changement profond des usages, des traditions et des modèles établis.
7. Concernant l'inclusion des résultats du Congrès dans le cadre stratégique de la FAO, le Groupe Régional Afrique propose que les résultats de ce Congrès soient pris en compte dans les plans d'actions visant la mise en œuvre concomitante des Stratégies de la FAO relatives au changement climatique et à la science et à l'innovation qui sont des déclinaisons opérationnelles du cadre stratégique de la FAO. Ceci en tenant compte des spécificités et des priorités de chaque région et de chaque terroir, dans le respect du mandat de la FAO et en collaboration avec les autres organismes spécialisés.
8. Nous reconnaissons également le soutien continu de la FAO aux membres dans le développement des systèmes alimentaires durables pour accélérer les progrès vers la réalisation du programme 2030. Nous l'encourageons, donc, à continuer à aider les pays africains à renforcer la mise en œuvre des programmes agroforestiers et à partager les bonnes pratiques qui équilibrent la conservation et l'utilisation durable des ressources en lien avec l'agenda de l'Union Africaine.
9. Enfin, le Groupe Régional Afrique exhorte la République de Corée et la FAO à user de leurs avantages comparatifs respectifs afin de faire le plaidoyer en faveur de la prise en compte des résultats du quinzième Congrès forestier mondial lors de la COP 27 et des autres foras y afférents.

Sur ce, je vous remercie Monsieur le Président.